

Réduction des COV dans l'industrie graphique

4 Convention d'auto-responsabilité sur la réduction des émissions de COV

Entreprise: _____
Adresse: _____
NPA/Localité: _____
(¹)Contact: _____
Téléphone: _____ Fax: _____
Internet: _____ E-Mail: _____

Explication

En signant cette convention, nous sommes prêts à réduire les émissions de composés organiques volatils (COV) dans notre entreprise. Nous nous orientons à ce propos sur l'état actuel de la technique ainsi qu'aux modalités et critères d'évaluation contractuels prévus dans le cadre du projet «Réduction des COV dans l'industrie graphique».

Réduction des COV projetée

Jusqu'à _____ la réduction projetée des COV atteint dans notre entreprise _____ %.
la valeur en _____

Données de l'entreprise et mesures

Les documents annexés documentent l'état actuel de nos émissions de COV ainsi que les mesures prises et prévues pour la réduction des émissions. Ces données sont complètes et véridiques.

- Feuille **1** Bilan des solvants _____ du _____
- Feuille **1a** Produits de nettoyage à haute ébullition et exempts de COV (annexe à la feuille 1) _____ du _____
- Feuille **2** Mesures pour la réduction des émissions de COV _____ du _____
- Feuille **3** Installations d'impression et de vernissage _____ du _____
- Feuille _____ du _____

Les données et renseignements bénéficient de la protection des données. Ils ne sont utilisés par les partenaires qu'en relation avec la convention fixée par le projet de réduction des émissions de COV dans l'industrie graphique.

Personne responsable

Nous désignons dans notre entreprise **M./Mme** _____
pour la préparation, la réalisation et la surveillance (autocontrôle) des mesures convenues.

Liste positive (Liste des imprimeries produisant avec des produits pauvres en COV)

Avec la signature de la convention, l'imprimerie est inscrite en tant qu'«entreprise en mutation» dans la liste positive établie par l'autorité cantonale compétente. Pour obtenir l'inscription définitive, les performances atteintes dans un délai de deux ans à partir de la signature de la convention doivent être démontrées. L'inscription définitive est renouvelée pour une année lorsque la convention spécifique à l'entreprise est remplie conformément sur la base du rapport annuel de l'Office de coordination.

Examen indépendant

Pour la légitimité de l'inscription sur la Liste positive, nous acceptons l'examen d'un organisme indépendant autorisé, par exemple pour le relevé d'échantillons ou lors de l'attribution d'un marché public.

Timbre de l'entreprise:
(1)
Signature:
Lieu/date:

--

Office de coordination Réduction des COV dans l'industrie graphique Speichergasse 35, case postale 3000 Berne 7 Dieter Kläy, responsable de l'Office de coordination
Signature:
Lieu/date: Berne,